



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 15 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme.

Un article publié le 13 juillet 2026 par Reporter.lu fait état d'une crise de gouvernance à l'Autorité de la concurrence : départs en série parmi les conseillers et les enquêteurs, climat interne dégradé ayant nécessité une médiation du ministère de l'Économie puis du ministère de la Fonction publique, tentative avortée de recrutement d'un ancien eurodéputé, et absence récente de toute sanction antitrust.

Dans ce contexte, nous souhaiterions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il indiquer les raisons pour lesquelles aucune infraction en matière de pratiques antitrust n'a été menée à terme dernièrement ? Quelles pistes sont envisagées pour renforcer l'action de l'Autorité en la matière ?
- Monsieur le Ministre peut-il détailler les conclusions de la médiation menée par ses services en 2024 et 2025 entre la présidence de l'Autorité de la concurrence et les conseillers ?
- Quelles suites seront données à la démarche de médiation actuellement conduite par le service « GovPartner » du ministère de la Fonction publique auprès de l'ensemble des agents de l'Autorité ?
- Quelles mesures de prévention des risques psychosociaux sont envisagées au sein de l'Autorité, compte tenu du recours accru des agents aux services psychosociaux de l'État ?
- Monsieur le Ministre peut-il préciser les missions et les objectifs du poste de conseiller spécial de la présidence ?
- Monsieur le Ministre peut-il indiquer si le poste de coordinateur technique pour la coopération internationale pour lequel un recrutement avait été envisagé en 2025 a été pourvu, et à défaut, quel est son état d'avancement ?
- Monsieur le Ministre estime-t-il que l'indépendance de l'Autorité de la concurrence reste compatible avec les interventions répétées de son ministère dans la gestion interne de l'établissement ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Ben Streff
Député

Georges Engel
Député